



MIKITA ZALATAROU

- Biélorussie -

À tout juste 16 ans,
emprisonné sans procès équitable et torturé.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL 

MIKITA ZALATAROU

Biélorussie

Jusqu'à récemment, Mikita Zalatarou était un adolescent comme les autres. Il aimait jouer à Minecraft et écouter du rap. Aujourd'hui, ce garçon de 17 ans souffrant d'épilepsie vit dans un monde plus dangereux que l'univers infernal de son jeu préféré.

Tout a commencé en août 2020, raconte le père de Mikita, quand ce dernier attendait un ami sur la place principale de la ville de Homel, dans le sud-est de la Biélorussie. Non loin de là, des gens manifestaient, pacifiquement pour la plupart, contre les résultats de la récente élection du président Alexandre Loukachenko et la police est intervenue. D'après le père de Mikita, quand la foule a commencé à courir, quelqu'un a dit à son fils d'en faire autant, ce qu'il a fait. Le lendemain, le 11 août, des policiers se sont présentés chez Mikita. Ils l'ont arrêté, placé en centre de détention provisoire et accusé d'avoir lancé un cocktail Molotov sur deux policiers le soir précédent. Il a toujours réfuté ces accusations.

Pendant la garde à vue, des policiers l'ont frappé avec une matraque électrique. Ils l'ont interrogé sans la présence d'un avocat ou d'un représentant légal, bafouant son droit à un procès équitable, puis l'ont enfermé pendant six mois avant de le traduire en justice. Tous ces actes cruels constituent de graves violations des normes relatives aux traitements des enfants en détention.

Mikita a été déclaré coupable de troubles à l'ordre public et d'utilisation d'explosifs illégaux. Pourtant les vidéos des faits ne montrent pas qu'il ait participé à des violences. Les médias qui ont couvert les manifestations n'ont pas mentionné de troubles de grande ampleur. Le tribunal a néanmoins condamné Mikita à cinq ans d'emprisonnement dans une colonie de redressement pour mineurs, dans laquelle il a été transféré en juillet 2021 et où ses conditions de détention sont inhumaines.

Lorsqu'il a entendu le verdict, Mikita, désespéré, s'est écrié : « *Laissez-moi sortir !* ».

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez envoyer des messages aux autorités de la Biélorussie pour faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Procureur général de la République de la Biélorussie

Monsieur Andrei Shved

Formule d'appel : Monsieur le Procureur général

Adresse postale : Internatsionalnaya Str., 22, 220030 Minsk, Belarus

Courrier électronique : info@prokuratura.gov.by

Comptes Facebook, Twitter et Instagram : [@prokuraturaby](#)

Ministre de la Justice de la République de la Biélorussie

Monsieur Oleg Slizhevsky

Formule d'appel : Monsieur le Ministre

Adresse postale : The Ministry of Justice of the Republic of Belarus

Kollektornaya street 10, Minsk, 220004, Belarus

Courrier électronique : kanc@minjust.by

Compte Facebook : [@minjust.gov.by](#)

Compte Twitter : [@PressMinjust](#)

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Nous vous recommandons de personnaliser vos messages, photos ou dessins en prenant en compte les passions de Mikita. Il adore le BMX et jouer aux jeux vidéo. Il aime également écouter du rap : si vous aimez aussi ce genre musical, envoyez-lui le lien ou le fichier audio de votre chanson préférée (ou écrivez-en une pour lui !) à cette adresse mail : bappuialaction@amnesty.fr. Veuillez privilégier si possible le russe et l'anglais dans vos messages.

Vous pouvez envoyer vos messages de soutien par voie postale au Secrétariat national, nous les ferons parvenir à Mikita :

10 Jours pour signer - Amnesty International France
76, boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

MESSAGE SUGGÉRÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Français : Nous t'envoyons tout notre soutien depuis la France. Aucun adolescent ne mérite de vivre ce que tu endures. Nous continuerons d'interpeller les autorités de la Biélorussie pour exiger ta libération !

Russe : Можешь рассчитывать на нашу поддержку из Франции. Ни один подросток не заслуживает того, что ты сейчас переживаешь. Мы будем продолжать требовать от властей Беларуси твоего освобождения!

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS DE LA BIÉLORUSSIE DE :

- libérer Mikita dans l'attente d'un nouveau procès équitable conforme aux normes relatives à la justice pour mineurs ;
- établir un système de justice pour mineurs conforme aux normes internationales en matière de droits humains.